



Procédure de mise en état devant le jaf

Par **meryouli**, le **24/01/2010** à **13:11**

Bonjour, je suis en instance de divorce pour le cas d'un divorce accepté j'ai signée la requête conjointe divorce en début de novembre 2009 en est au moment de Procédure de mise en état devant le JAF (échange des conclusions, communication des pièces....= ma femme a déposé ces conclusions il me reste que moi je dois d'abord voir ces conclusions pour répondre (déposer aussi mes conclusions) il me reste combien de temps pour fixer l'Audience de jugement par le JAF